



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 19 août 2026 le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement d'emprunt suivant :

**Règlement n° 385-06-26 sur la mesure d'imposition
385-06-26 du droit aux exploitants de carrières et de sablières**

Ce règlement a pour objet la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, d'exercer le pouvoir de perception des droits sur les carrières et sablières à l'échelle de la MRC, d'encadrer ladite perception, le contrôle et l'affectation des droits, et de prévoir les modalités d'ententes de partage intermunicipales.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 42, place Hammond, Val-d'Or, durant les heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2027.

Fait à Val-d'Or, ce 27 août 2026

Original signé _____

La greffière de la MRC,
Me Marie-Hélène Bastien